

Veille de l'Observatoire
Numéro 72 (juillet-août 2011)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour les abonnements, vous pouvez consulter notre site Internet :

http://www.criec.uqam.ca/Page/observatoire_contribuer.aspx

DANS CE NUMÉRO :

1. Planification des niveaux d'immigration au Canada
2. L'intégration économique des immigrants au Canada
3. Les Autochtones surreprésentés dans les pénitenciers fédéraux
4. L'antisémitisme en hausse au Canada
5. Initiatives pour éliminer le racisme dans les services policiers de Toronto et la discrimination dans les services correctionnels de l'Ontario
6. Migrants et groupes minoritaires en Europe : discrimination en emploi
7. Baisse des flux d'immigration permanente dans les pays de l'OCDE
8. Sondage européen sur l'intégration des migrants
9. États-Unis: minorités racisées et accès au logement ou à la propriété
10. Racisme sur Internet
11. L'immigration est-elle un fardeau fiscal pour les Canadiens ?
12. Chômage : la récession accentue les écarts entre immigrants et non-immigrants au Canada
13. Analyse de la loi antiracisme belge
14. Portrait de l'immigration en Grande-Bretagne
15. Émeutes à Londres : une analyse du Institute of Race Relations
16. Conditions de vie des Roms en France : un rapport de Médecins du monde
17. Transports publics et exclusions en emplois aux États-Unis
18. Détention des demandeurs d'asile en Australie

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Planification des niveaux d'immigration au Canada

Citoyenneté et Immigration Canada a entrepris une consultation pancanadienne sur la planification des niveaux d'immigration. Le document d'information du Ministère, *Consultation auprès du public et des intervenants sur les niveaux d'immigration et la répartition des catégories d'immigration* (<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2011/2011-07-11.asp>) offre un aperçu des enjeux et réalités auxquels le Canada est confronté afin de recueillir des commentaires sur le niveau adéquat d'immigration et la répartition souhaitée parmi les trois catégories d'immigrants: immigration économique, regroupement familial et personnes protégées. Soulignant que le nombre de demandes est en augmentation et dépasse les capacités de traitement de l'État, le document propose des questions auxquelles on demande aux citoyens et aux intervenants de répondre. Le Ministère prévoit publier à l'automne 2011 ou à l'hiver 2012 un rapport sur les résultats de la consultation.

Par ailleurs, dans son *Bulletin électronique* de l'été 2011, Citoyenneté et Immigration Canada publie un court article où il défend sa politique concernant les travailleurs étrangers temporaires. Le texte *Les travailleurs étrangers temporaires : les véritables faits* (<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/bulletin-e/tet.asp>) affirme que l'augmentation récente du nombre de travailleurs étrangers temporaires au Canada correspond à une demande accrue de la part des employeurs.

2. L'intégration économique des immigrants au Canada

Le dernier numéro de *L'emploi et le revenu en perspective*, une publication de **Statistique Canada**, présente trois études sur le thème de l'intégration économique des immigrants. *La formation liée à l'emploi chez les immigrants* (<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2011003/article/11539-fra.pdf>) constate que les travailleurs immigrants sont moins susceptibles de bénéficier d'une formation liée à l'emploi que les travailleurs nés au Canada; les principaux obstacles évoqués par les travailleurs immigrants sont les responsabilités familiales et les contraintes financières. Dans *Le revenu des immigrants qui entreprennent des études postsecondaires au Canada* (<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2011003/article/11505-fra.pdf>), on apprend que les immigrants récents, déjà plus scolarisés que les cohortes antérieures et que les personnes nées au Canada, sont davantage portés que les personnes nées au Canada à entreprendre des études postsecondaires une fois arrivés au pays; cette démarche semble leur donner de meilleures chances d'obtenir un emploi au bout de quelques années. Sachant que les immigrants sont plus susceptibles que les non-immigrants d'avoir un travail indépendant, *Les immigrants et le travail indépendant* (<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2011003/article/11500-fra.pdf>) cherche à déterminer si les travailleurs indépendants immigrants ont des caractéristiques ou des motivations qui les distinguent des travailleurs indépendants non immigrants.

3. Les Autochtones surreprésentés dans les pénitenciers fédéraux

Selon un document mis en ligne récemment par **Sécurité publique Canada**, *Évaluation 2010-2011 des initiatives de l'approche correctionnelle judiciaire et de l'engagement des*

citoyens. Rapport final (<http://www.securitepublique.gc.ca/abt/dpr/eval/fl/eccei-2011-fra.pdf>), «les délinquants autochtones sont surreprésentés dans le système correctionnel, et on prévoit une aggravation de ce problème dans les années à venir si les tendances se maintiennent». En 2009-2010, les Autochtones représentaient 17,9 % du total de la population des délinquants relevant de l'État fédéral alors que les Autochtones adultes ne comptent que pour 3 % de la population adulte du Canada. Dans certains pénitenciers des Prairies, les Autochtones représentent plus de 60 % de la population carcérale. Le rapport est centré sur l'évaluation de l'approche correctionnelle judiciaire. On entend par une telle approche «des mesures qui font une distinction entre les délinquants qui doivent être mis à l'écart de la société de ceux qui pourraient être mieux pris en charge au sein de la collectivité». Dans le but de diminuer les taux d'incarcération, le rapport évalue, entre autres, si les collectivités autochtones sont capables de faire face à leurs propres enjeux correctionnels. On constate que les projets pour Autochtones financés par les services correctionnels ont permis des avancées dans la prise en charge des délinquants au sein des collectivités.

4. L'antisémitisme en hausse au Canada

La **Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme** a dévoilé le rapport de sa commission d'enquête, intitulé *Rapport de l'enquête* (http://www.cpcca.ca/CPCCA_Final_Report_French.pdf). Dans ce document, la Coalition affirme que l'antisémitisme est en progression constante au Canada et que l'État devrait créer un poste d'« ambassadeur » pour mettre en œuvre des projets de recherche et des initiatives pour le combattre. Le rapport adopte la définition de l'antisémitisme proposée par l'Observatoire de surveillance de l'Union européenne pour les phénomènes racistes et xénophobes (EUMC).

AILLEURS AU CANADA....

5. Initiatives pour éliminer le racisme dans les services policiers de Toronto et la discrimination dans les services correctionnels de l'Ontario

La **Commission des droits de la personne de l'Ontario** a publié son rapport annuel 2010-2011 intitulé *Un retour sur le passé, le cap sur l'avenir* (<http://www.ohrc.on.ca/fr/resources/annualreports/1011/pdf>). Le rapport fait état de l'aboutissement d'un projet de trois ans pour élaborer une charte des droits de la personne avec le service de police de Toronto et la Commission de services policiers de Toronto, afin d'éliminer le racisme et la discrimination dans les pratiques d'emploi et les services policiers. Dans le cadre du projet, un groupe de travail conjoint s'est penché notamment sur quatre grandes questions : 1) le recrutement, la sélection, la promotion et la conservation du personnel; 2) la formation et le perfectionnement professionnel des policiers; 3) la reddition de comptes; 4) la sensibilisation du public. La Commission a entrepris un projet semblable avec le service de police de Windsor, la Commission des services policiers de Windsor et le Collège de police de l'Ontario.

Par ailleurs, la Commission a annoncé par voie de communiqué le (<http://www.ohrc.on.ca/fr/resources/news/mckinnon>) la conclusion d'une entente dans l'affaire McKinnon. Cette affaire importante de violation des droits de la personne, qui durait depuis 23 ans, concernait un agent des services correctionnels de l'Ontario qui avait été la cible de discrimination parce qu'il était d'ascendance autochtone. Dans le cadre de l'entente intitulée *Charte de projet des droits de la personne* (<http://www.ohrc.on.ca/fr/resources/news/corrections/pdf>), la Commission a conclu un

partenariat avec le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels (MSCSC) et le ministère des Services gouvernementaux (MSG) visant l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives à long terme d'ordre systémique.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

6. Migrants et groupes minoritaires en Europe : discrimination en emploi

L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a divulgué le rapport intitulé *Migrants in an Irregular Situation Employed in Domestic Work: Fundamental Rights Challenges for the European Union and its Member States* (http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/FRA-report-domestic-workers-2011_EN.pdf). Le rapport indique que la majorité des personnes migrantes en situation irrégulière engagées comme domestiques sont des femmes dont la vulnérabilité les expose à être exploitées. Basé sur des entrevues avec des travailleuses domestiques, des organismes de la société civile et des syndicats dans dix États membres de l'Union européenne, le rapport examine la possibilité pour ces travailleuses d'exercer leurs droits fondamentaux dans cinq domaines : conditions de travail, renvoi, liberté d'association, mécanismes de recours et vie de famille. Plusieurs mesures sont proposées, y compris l'élaboration de normes en matière de conditions de travail, l'ouverture du secteur domestique aux inspections, des programmes de migration ciblés qui accorderaient aux travailleuses domestiques un statut régulier, et un plus grand soutien aux syndicats et aux ONG qui aident les personnes exploitées à faire reconnaître leurs droits.

L'Agence a également fait paraître *Migrants, Minorities and Employment - Exclusion and Discrimination in the 27 Member States of the European Union (Update 2003-2008)* (http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/pub-migrants-minorities-employment_EN.pdf). Il s'agit d'une étude comparative des données permettant de documenter la discrimination en emploi dans l'Union européenne. Le rapport met en relief des inégalités persistantes, dans le marché du travail, entre migrants et groupes minoritaires, d'une part, et groupes majoritaires, d'autre part. En particulier, les femmes migrantes ou minoritaires affrontent des obstacles structurels importants. Dans les faits, la discrimination joue un rôle important dans la persistance des inégalités affectant les migrants et les minorités.

7. Baisse des flux d'immigration permanente dans les pays de l'OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a rendu public *Perspectives des migrations internationales 2011* (<http://browse.oecdbookshop.org/oecd/pdfs/free/8111122e5.pdf>). Selon ce rapport, dans les 24 pays de l'OCDE disposant de statistiques standardisées et dans la Fédération de Russie, on constate une diminution des flux d'immigration permanente de près de 7% entre 2008 et 2009, qui fait suite à une baisse de près de 5% entre 2007 et 2008. Le rapport propose un examen des développements structurels et institutionnels en matière de politiques migratoires, dont l'intégration, et souligne l'impact disproportionné de la crise économique sur l'emploi des immigrants. Deux chapitres spéciaux traitent, l'un des entrepreneurs immigrants, l'autre des migrations en Israël. L'OCDE met aussi en ligne des extraits du rapport portant sur chaque pays, dont le Canada : *Récents développements des mouvements et des politiques migratoires (notes par pays) : Canada* (<http://www.oecd.org/dataoecd/10/25/48376624.pdf>). Enfin, un rapport intitulé *50^e anniversaire de l'OCDE : Les migrations internationales et le SOPEMI*

(<http://www.oecd.org/dataoecd/10/58/48376836.pdf>) offre un résumé de l'histoire des migrations internationales depuis 50 ans.

8. Sondage européen sur l'intégration des migrants

En 2011, la **Commission européenne** a fait faire un sondage sur l'intégration des immigrants dont les résultats sont dévoilés dans *Migrant Integration : Aggregate Report* (http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/quali/ql_5969_migrant_en.pdf). Selon les citoyens de l'Union européenne, les quatre facteurs les plus importants pour faciliter l'intégration sont le fait de parler la langue du pays, le fait d'avoir un emploi, le fait de respecter les cultures locales et le fait d'avoir un statut légal. Les migrants nomment les mêmes facteurs, mais dans un ordre différent : parler la langue, avoir un statut légal, avoir un emploi et respecter les cultures locales.

Tant les citoyens que les migrants estiment que la ségrégation des migrants dans des quartiers défavorisés a des effets négatifs sur l'intégration. Dans certains pays, les citoyens expriment la crainte que les migrants ne privent la population locale d'emplois, tandis que certains jugent que les migrants occupent des emplois dont la population locale ne veut pas. Il est suggéré qu'un meilleur contrôle du marché de l'emploi réel permettrait de répondre à ces perceptions contradictoires.

AILLEURS DANS LE MONDE...

9. États-Unis: minorités racisées et accès au logement ou à la propriété

Le **U.S. Department of Housing and Urban Development (HUD)** a publié *Live Free: Annual Report on Fair Housing FY 2010*

(<http://portal.hud.gov/hudportal/documents/huddoc?id=ANNUALREPORT2010.pdf>). Les auteurs du rapport expliquent que l'exercice financier 2010 a constitué une année de changements importants, puisque le HUD considère désormais qu'il doit combattre la discrimination et favoriser l'accès équitable au logement de façon proactive et systématique. Tout en continuant de répondre aux quelque 10 000 plaintes individuelles qui lui sont adressées chaque année, HUD reconnaît que ce travail ne peut suffire pour agir sur les problèmes structurels qui sous-tendent la discrimination en matière de logement. Citant une étude sociologique qui montre que la ségrégation des populations afro-américaines n'a pas diminué et que la ségrégation des populations hispanique augmente, les auteurs présentent un ensemble de mesures visant, entre autres, à renforcer et à mieux faire appliquer les dispositions obligeant les bénéficiaires de subventions (notamment les villes) à faire avancer l'accès équitable au logement. Le rapport présente également des initiatives visant à aider les minorités aux prises avec des problèmes de logement suite à la crise économique.

Dans le même ordre d'idée, sept organismes œuvrant dans le domaine de l'accès équitable au logement, des droits civiques et de la protection des consommateurs, dont **The Kirwan Institute for the Study of Race and Ethnicity** et le **Poverty and Race Research Action Council**, ont publié *Building Housing and Credit Opportunity for All: A Civil Rights Response to "Reforming America's Housing Finance Market: A Report to Congress"* (http://www.prrac.org/pdf/Civil_Rights_Response_to_White_Paper_Final.pdf). Ce rapport signale diverses lacunes du *White Paper* (le programme de réformes sur l'accès au financement hypothécaire proposé par le Congrès américain), notamment que la réforme ne tient pas compte des effets structurants du système de prêt hypothécaire qui contribue aux écarts entre le groupe majoritaire et les minorités racisées dans l'accès à la propriété. Les sept organismes réclament

diverses mesures en matière de prêts hypothécaires pour remédier aux inégalités subites par les minorités racisées aux États-Unis.

10. Racisme sur Internet

La **Commission nationale consultative des droits de l'homme** a diffusé son *Rapport d'activité 2010* (http://www.cncdh.fr/IMG/pdf/CNCDH_Rapport_Complet_2010_V7_BAT.pdf). On y présente les divers thèmes de travail de la Commission dont, notamment, le port du voile intégral, les Roms et gens du voyage, l'élaboration du Rapport annuel sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie de même que trois aspects concernant les questions migratoires: le projet de loi sur l'immigration, l'intégration et la nationalité; la circulation de migrants irréguliers et les mineurs étrangers isolés.

La Commission a aussi mis en ligne un extrait de son rapport sur la lutte au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie 2010 dans le cadre d'un « débat agité » : *Le racisme sur l'Internet* (http://www.cncdh.fr/IMG/pdf/Lutter_contre_le_racisme_sur_internet.pdf).

Le document rapporte les résultats d'une veille des propos racistes sur Internet et inclut un avis de la Commission comportant des recommandations.

Également, l'**Office français de l'immigration et de l'intégration** a publié son *Rapport d'activité 2010* (http://www.ofii.fr/IMG/pdf/OFII-RapportActivites_2010-Client-150DPI-FeuilleAF.pdf). L'organisme rend compte de divers programmes dont le programme d'accueil et d'intégration des étrangers, le programme d'accueil des demandeurs d'asile et le programme d'aide au retour et à la réinsertion des migrants, et fournit des informations sur la gestion des flux migratoires et des recettes fiscales associées.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES...

11. L'immigration est-elle un fardeau fiscal pour les Canadiens ?

L'**Institut Fraser** a publié un rapport intitulé *Immigration and Canadian Welfare State 2011* (<http://www.fraserinstitute.org/uploadedFiles/fraser-ca/Content/research-news/research/publications/immigration-and-the-canadian-welfare-state-2011.pdf>) affirmant que l'immigration au Canada entre 1987 et 2004 a créé un « fardeau fiscal ». En 2005-2006, selon les auteurs, l'écart entre les bénéfices obtenus par les immigrants et les impôts qu'ils ont payés était de 6 051 \$. Cependant, une étude de **Metropolis British Columbia** vient contredire l'étude de l'Institut Fraser, allant jusqu'à signaler des erreurs et des incohérences dans celle-ci. *Fiscal Transfers to Immigrants in Canada* (<http://www.riim.metropolis.net/assets/uploads/files/wp/2011/WP11-08.pdf>) soutient qu'il y aurait bel et bien un transfert fiscal des contribuables nés au Canada vers les immigrants, mais il serait plutôt de l'ordre de 450 \$ par année.

12. Chômage : la récession accentue les écarts entre immigrants et non-immigrants au Canada

Le **Toronto Immigrant Employment Data Initiative**, un organisme qui fournit des données et des analyses aux organismes qui cherchent à améliorer l'intégration économique des immigrants, a fait paraître *Economic Recession and Immigrant Labour Market Outcomes in Canada, 2006-2011* (<http://www.yorku.ca/tiedi/doc/AnalyticalReport22.pdf>). Selon ce rapport, l'écart entre les niveaux de chômage des immigrants et ceux des personnes nées au Canada s'est

accentué au cours de la récession. Cependant, le phénomène ne se manifeste pas de la même façon dans toutes les villes. Les écarts sont moins marqués à Vancouver, à peu près dans la moyenne nationale à Toronto, et nettement plus accentués à Montréal.

INTERNATIONALES...

13. Analyse de la loi antiracisme belge

Le **Centre pour l'égalité des chances** a publié une analyse de la *Loi Moureaux*, la loi antiracisme belge, adoptée en 1981. *Trente ans et toutes ses dents : nouveaux défis pour la loi Moureaux* (http://www.diversite.be/index.php?action=artikel_detail&artikel=568) souligne que « l'acquis le plus important est sans doute que ce dispositif juridique a été intériorisé dans la société belge. Plus personne ne contesterait aujourd'hui ses principes, ses objectifs et disons même les valeurs sur lesquelles la loi repose ». Cependant, la loi a peu d'efficacité pour combattre le discours des mouvements d'extrême droite. D'autre part, on note la progression de la « haine en ligne », plus du quart des signalements « racisme » enregistrés au Centre étant aujourd'hui associé à Internet. La loi n'est pas adaptée à cette réalité à laquelle le Centre cherche à élaborer des réponses ad hoc.

14. Portrait de l'immigration en Grande-Bretagne

Un organisme britannique, le **Migration Observatory at the University of Oxford**, propose une série de documents visant à composer un portrait global de l'immigration en Grande-Bretagne. Dans *Migrant Remittances To and From the UK* (<http://migrationobservatory.ox.ac.uk/sites/files/migobs/Briefing%20-%20Migrant%20Remittances%20v2.pdf>), on apprend que, depuis les années 1990, les transferts d'argent effectués par des travailleurs migrants favorisent le Royaume-Uni, c'est-à-dire que ce pays reçoit sous forme de transferts davantage d'argent qu'il n'en perd. En 2010, les principaux pays d'où l'argent était transféré vers le Royaume-Uni étaient l'Australie, les États-Unis et le Canada, tandis que les pays qui recevaient les sommes les plus importantes provenant du Royaume-Uni étaient l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Nigeria.

Cinq autres documents (<http://migrationobservatory.ox.ac.uk/briefings>) ont été mis en ligne récemment par le Migration Observatory: *Irregular Migration in the UK : Definitions, Pathways and Scale*; *The Impact of Migration on UK Population Growth*; *Characteristics and Outcomes of Migrants in the UK Labour Market*; *Determinants of Migration to the UK* et *Migrants and Housing in the UK: Experiences and Impacts*.

15. Émeutes à Londres : une analyse du Institute of Race Relations

L'**Institute of Race Relations** a mis en ligne un document sur le décès de Mark Duggan, intitulé *The Spotlight Is Back on Black Deaths at the Hands of the Police* (<http://www.irr.org.uk/2011/august/ha000019.html>). Mark Duggan est le jeune homme tué par la police dont le décès a déclenché les émeutes qui ont marqué la Grande-Bretagne cet été. L'article évoque d'autres exemples de personnes issues des communautés noires tuées par la police en Grande-Bretagne depuis trente ans et mentionne les émeutes à caractère racial qui ont eu lieu en 1981 et 1985. Par ailleurs, dans une courte analyse de la cause des émeutes récentes, intitulée *The Violence of the Violated* (<http://www.irr.org.uk/2011/august/ha000011.html>), l'Institut insiste sur la polarisation entre riches et pauvres et la colère des jeunes défavorisés qui sont dans une situation sans issue.

16. Conditions de vie des Roms en France : un rapport de Médecins du monde

Médecins du monde, un organisme intervient auprès des Roms en France depuis plus de 15 ans, a rendu public un rapport sur les Roms. *Parias, les Roms en France* (http://medecinsdumonde.org/mdm/rroms/DP_ROMS_JUILLET2011.pdf) explique que les expulsions massives qui ont commencé en juillet 2010 n'ont pas cessé et continuent d'exacerber les problèmes de pauvreté, de précarité, d'insalubrité, d'hygiène, d'accès à l'eau potable, etc. subits par les Roms. Les expulsions sont généralement associées à la destruction des campements et ne sont assorties d'aucune proposition de relogement. D'un point de vue de santé publique, les expulsions à répétition éloignent les gens des soins, supposent une rupture de tous les traitements, et rendent très difficile la lutte contre les conditions pathogènes favorisant les épidémies. La santé maternelle et infantile, la mortalité des nouveau-nés et la tuberculose sont des problèmes particulièrement inquiétants. Finalement, le rapport fait état d'une couverture vaccinale incomplète des populations Roms.

17. Transports publics et exclusions en emplois aux États-Unis

Le **Leadership Conference on Civil and Human Rights** a diffusé *Getting to Work: Transportation Policy and Access to Job Opportunities* (<http://civilrightsdocs.info/pdf/docs/transportation/getting-to-work-july20.pdf>). De plus en plus d'emplois sont situés dans des endroits difficilement accessibles en transport en commun, une situation qui affecte davantage les minorités racisées. L'étude précise que 19% des Afro-américains et 14% des Hispano-américains n'ont pas accès à une automobile en comparaison à 4,6% du groupe majoritaire. Cette étude s'inscrit dans une série de rapports (<http://www.civilrights.org/transportation/>) portant sur la nécessité d'améliorer les transports publics pour mettre fin à l'exclusion des minorités dans plusieurs domaines, notamment l'emploi, le logement et les soins de la santé.

18. Détention des demandeurs d'asile en Australie

Le **Refugee Council of Australia** demande au gouvernement australien de ne plus imposer la détention à l'ensemble des demandeurs d'asile, mais de l'utiliser seulement lorsqu'il y a réellement un risque à gérer. *A Better Way: A Risk-Based Approach to Immigration Detention* (http://www.refugeecouncil.org.au/news/releases/110624_RW_detention.pdf) souligne que 5 500 demandeurs d'asile sont actuellement incarcérés dans des centres de détention, dont 4 000 depuis plus de six mois. L'Australie est le seul pays industrialisé qui impose à tous les demandeurs d'asile un enfermement d'une durée indéterminée. Le caractère exceptionnel de la politique australienne en matière de détention des demandeurs d'asile a d'ailleurs été mis en lumière récemment par l'agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sur les solutions de rechange à la détention.

Cette Veille a été compilée par Catherine Browne (adjointe de recherche, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (coordonnatrice, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer avec la CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318